



© Signes Paysages

UNITÉ PAYSAGÈRE



## 4 • LE MASSIF DE LA SAINTE-BAUME





© Signes Paysages

Le Pic de Bertagne depuis la RD2 à la sortie de Gémenos

## L'IDENTITÉ DE l'unité paysagère



Les textes en italique, sont repris de l'atlas réalisé en 2006 par l'agence Architecture Environnement Cordoléani.

L'atlas actualisé conserve les limites de l'unité paysagère telles qu'elles ont été définies dans la version de 2006. Le massif de la Sainte-Baume appartient à ces grands massifs calcaires identitaires du département.

En décembre 2017, le Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume est créé par décret ministériel. Le Parc porte à la fois le dynamisme économique de son territoire et la préservation de son patrimoine architectural, historique et paysager. Cependant la plus grande partie du Parc Naturel Régional est située dans le département du Var. C'est elle qui porte les principaux enjeux. En effet, l'unité paysagère du massif de la Sainte-Baume du présent atlas ne concerne que l'extrémité occidentale de cette entité géologique et géographique.

L'unité paysagère est avant tout une zone montagneuse renfermant le sommet des Bouches-du-Rhône, le Pic de Bertagne qui surplombe la vallée de l'Huveaune de ses 1 042 m. Sa silhouette caractéristique dresse ses falaises calcaires au-dessus des versants boisés.

*À cheval sur les Bouches-du-Rhône et le Var, le massif de la Sainte-Baume forme un vaste quadrilatère de 30 km de long sur 25 km de large.*

*Cette montagne méditerranéenne dépasse les 1000 m d'altitude. Des paysages minéraux ruiniformes spectaculaires, des vallons ombragés, des forêts profondes composent des sites exceptionnels et originaux, marqués symboliquement par le caractère sacré des lieux.*

*Dans les Bouches-du-Rhône s'étend la terminaison occidentale du massif. Il s'agit des versants et des vallons de l'ubac au Sud du village d'Auriol. Il s'agit aussi des sommets de l'extrémité de la chaîne centrale à l'est de la plaine d'Aubagne-Gémenos. Les contreforts collinaires de l'adret dominant la cuvette de Cuges-les-Pins.*

### CHIFFRES CLÉS

**Dimensions :** 10,80 km d'est en ouest et 12,40 km du nord au sud.

**Altitude maximale :** 1 042 m, le Pic de Bertagne

**Altitude minimale :** 120 m aux Nègles, Gémenos

**Superficie :** 73,23 km<sup>2</sup>

**Population :** 19 606 habitants\*

**Relief :** massif calcaire

**Commune :** Auriol et Gémenos (1).

(1) Partiellement : Cuges-les-Pins et Roquevaire

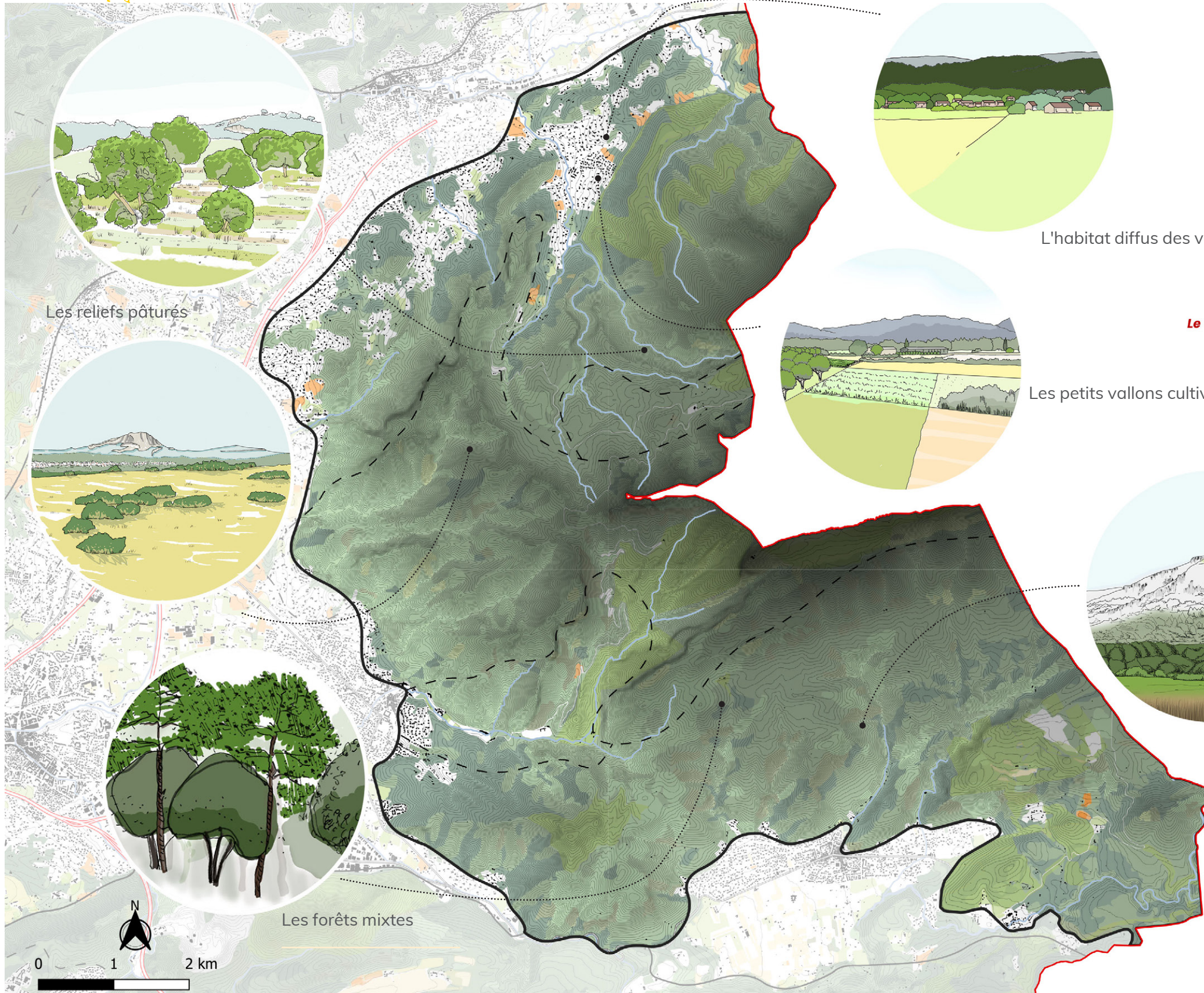
\* source INSEE dec. 2020





Les reliefs arides couverts d'une pinède clairsemée et de garrigue

# LES PAYSAGES DE l'unité paysagère



Les reliefs pâturés



Les forêts mixtes

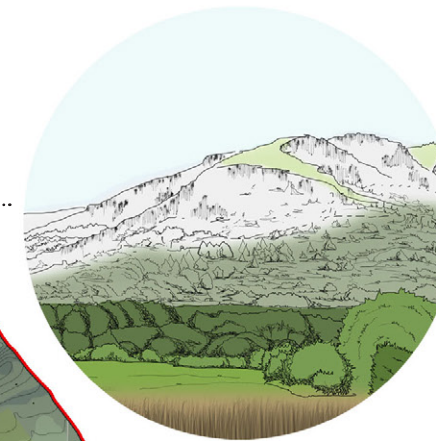


L'habitat diffus des vallons

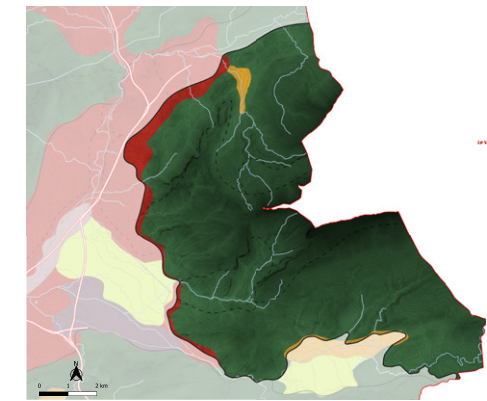


Les petits vallons cultivés d'Auriol

*Le Var*



Les reliefs calcaires de la chaîne centrale

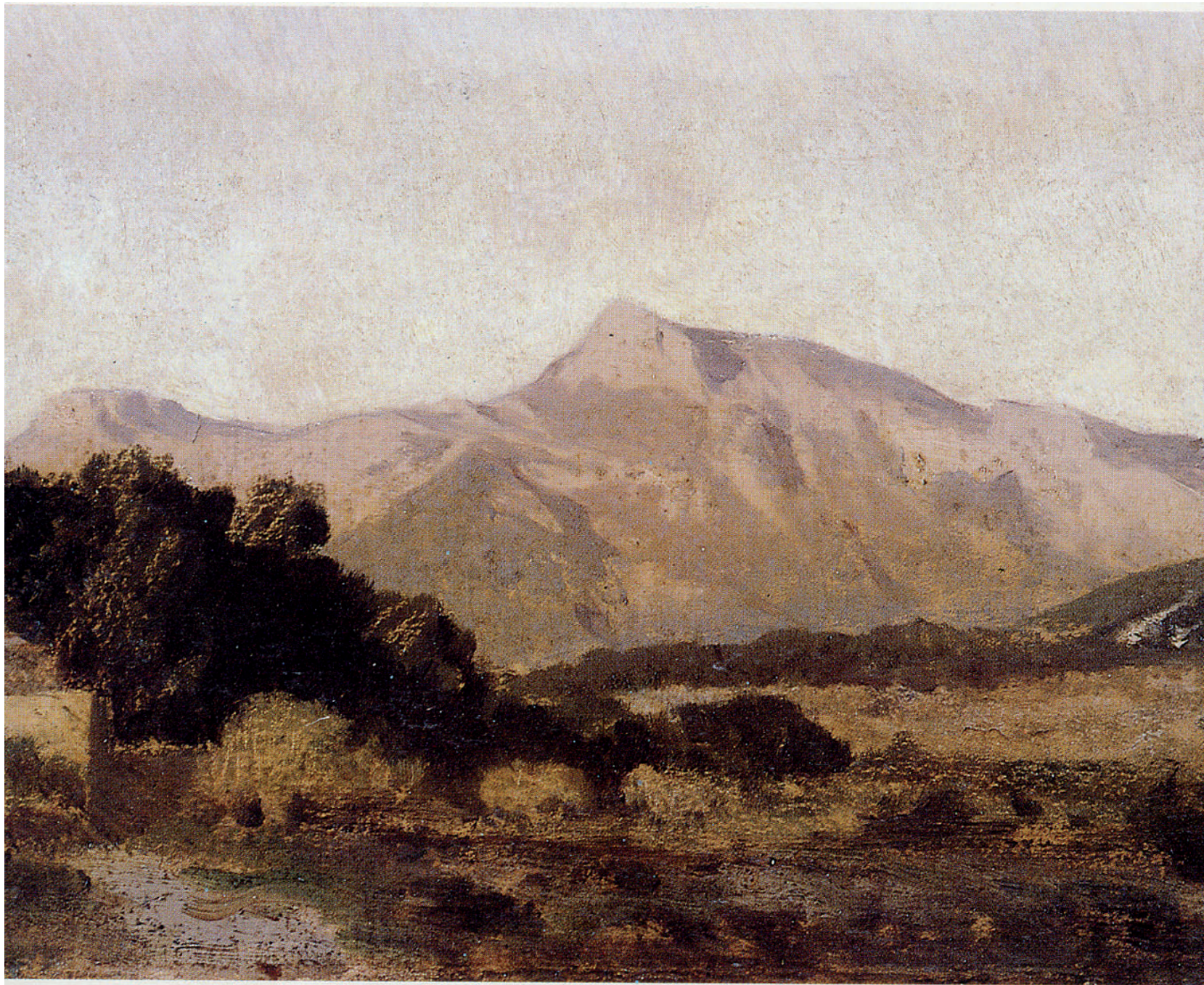


- Limite départementale
- Limite unité paysagère
- - Limites sous unités paysagères
- Cours d'eau
- Les agglomérations
- Les villages
- Les massifs

Carte synthétique de la typologie paysagère

Cartographie : Signes Paysages





Marius Engalière, le Pic de Bertagne en Provence, 1850 - Musée Granet, Aix-en-Provence



Bleu du ciel sur les blanc et gris des falaises ; gris-vert, ocre, roux et blanc des éboulis ; vert sombre, jaune, noir des pinèdes et de la garrigue...

## LES PREMIÈRES impressions



Source : atlas des paysages 2006.

*La force de ce paysage montagneux tient aux abrupts spectaculaires, aux contrastes entre les vallons frais et ombragés et les versants dénudés.*

*Elle est également liée aux forêts du plateau du Plan-d'Aups, dominé par la longue falaise aux sommets dénudés.*

*Ces éléments du paysage et le mystère de la grotte sacrée sont autant de signes qui marquent le caractère exceptionnel des lieux.*

### REGARDS SUR LE MASSIF DE LA SAINTE-BAUME

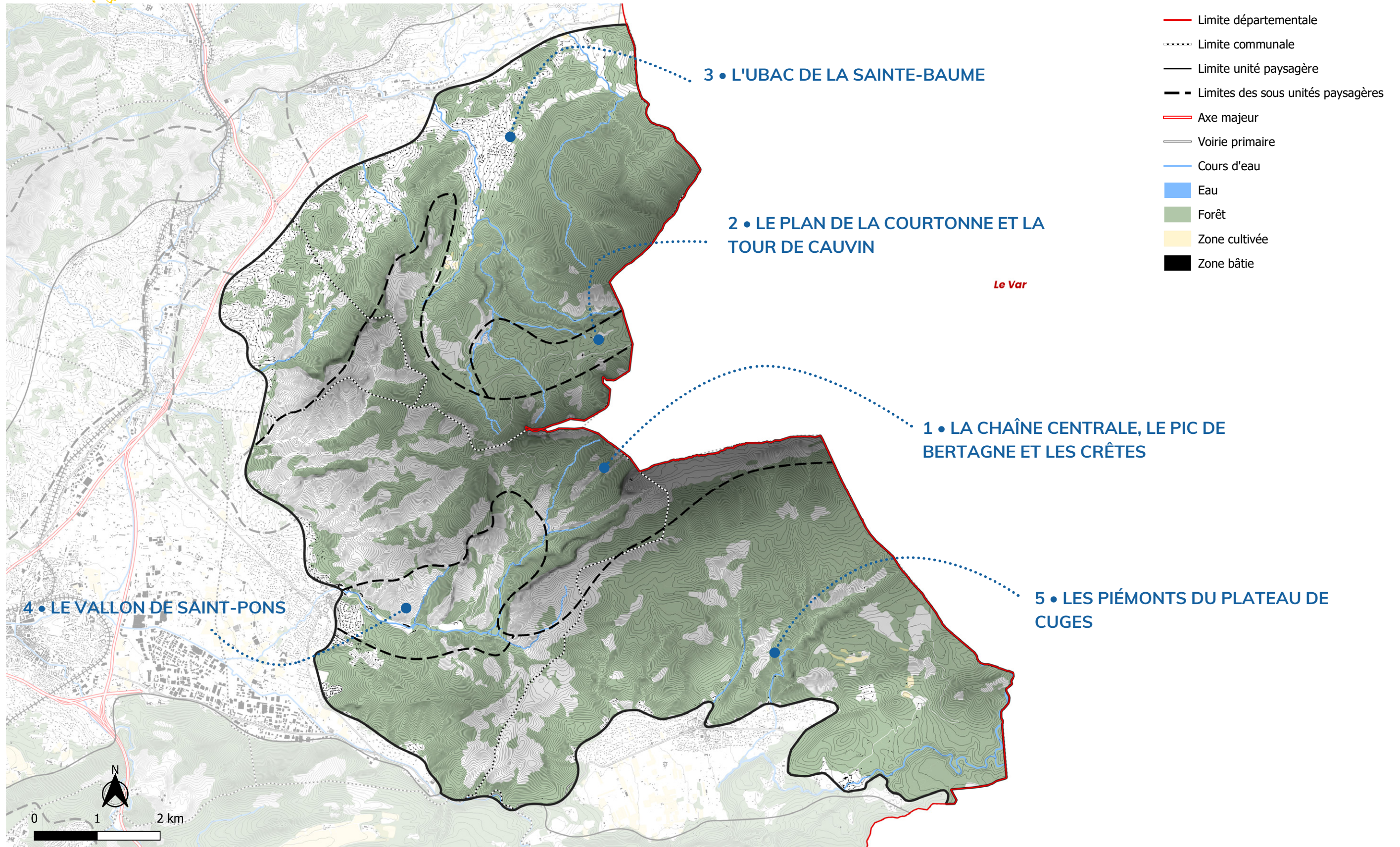
*"La Sainte-Baume, ce n'est pas seulement un hommage à une jeune femme élevée par le Christ à la suprême dignité d'apôtre. C'est une stèle dressée à l'Imaginaire et à la Mémoire de l'Humanité..."*

*G. Lauris - Revue Autrement.*





# LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : BD Topo 2019 - Cartographie : Signes Paysages.





© Signes Paysages

La chaîne centrale depuis la RD2 dans le vallon du Fauge



© Signes Paysages

Le Plan de la Courtonne depuis la RD2 après le col de Roussargue

## LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

Les sous-unités paysagères individualisent des paysages qui composent une unité paysagère et font valoir des spécificités au sein de l'unité.

Les sous-unités ont été définies par l'atlas des paysages de 2006. De cet atlas sont retenues les sous-unités paysagères de la chaîne centrale : le Pic-de-Bertagne et les crêtes, du plan de la Courtonne et la Tour de Cauvin, de l'ubac de la Sainte-Baume, du vallon de Saint-Pons et des piémonts du plateau de Cuges

### 1 • LA CHAÎNE CENTRALE, LE PIC DE BERTAGNE ET LES CRÊTES

*L'extrémité ouest de la chaîne est dominée par le Pic qui s'élève à 1041 m au-dessus de la plaine de Gémenos. La silhouette particulière du piton est aisément identifiable. Elle est soulignée par les antennes d'une station de télécommunications*

*La falaise déchiquetée de la Roque-Forcade domine à 936 m les arrière-plans d'Auriol et la haute vallée de l'Huveaune. Elle ferme le paysage dans le haut vallon de Saint-Pons. Le col de l'Espigoulier et le col de Roussargue sont en belvédère au-dessus de l'Huveaune. Depuis ces points de vue, Marseille se distingue à l'horizon vers l'ouest, le Garlaban et la Sainte-Victoire au nord. Vers l'est dans le Var, l'adret en pente régulière contraste avec l'ubac dont la falaise blanche domine le Plan-d'Aups. Le paysage minéral est exceptionnel avec des redents rocheux, des barres et des pitons dolomitiques qui modèlent les crêtes. La garrigue rase et les pelouses d'altitude battues par les vents sont ponctuées de bouquets de pins d'Alep et de chênes blancs.*

### 2 • LE PLAN DE LA COURTONNE ET LA TOUR DE CAUVIN

*En arrière des versants d'ubac, un plan de pâtures et de bois de pins sylvestre est resserré entre la crête de la Lare au nord et l'extrémité de la grande falaise de la Sainte-Baume. Il est l'amorce du Plan-d'Aups, large plateau qui s'étend au pied de la falaise, paysage remarquable du cœur du massif. Le relief tabulaire de la Tour de Cauvin surplombe le site. Cette sous-unité se trouve en limite du département et se développe dans le Var.*



# LES SOUS-UNITÉS paysagères

Source : atlas des paysages 2006.

## 3 • L'UBAC DE LA SAINTE-BAUME

*Un paysage tourmenté aux ravins profonds (Daurengue, la Vède, les Infernets et les Encanaux) s'ouvre en vallons cultivés sur la haute vallée de l'Huveaune.*

*Les barres rocheuses spectaculaires des crêtes se succèdent. Le Bassan, le Baou-Rouge et le bois de la Lare dominent Roquevaire puis Auriol.*

## 4 • LE VALLON DE SAINT-PONS

*Le village de Gémenos, adossé au piémont ouest, garde l'entrée du vallon de Saint-Pons, axe de pénétration privilégié dans la montagne lorsque l'on vient de Marseille.*

*Ce lieu sacré est une porte de la montagne, une étape du pèlerinage vers la Sainte-Baume. Les ruines de l'abbaye cistercienne de Saint-Pons gardent le passage. Un jardin y a été aménagé au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les vestiges des fabriques liées à l'eau - moulin, fouloirs et papeterie - le réseau de canaux et un aqueduc sont les témoins des activités passées.*

*Peuplé d'essences variées et majestueuses, le vallon offre de magnifiques ombrages et la fraîcheur y est entretenue par les eaux vives du Fauge.*

*Le haut vallon rocailleux succède sans transition à la vallée verdoyante avec ses arbres et ses prairies. Ce sont ici des pentes arides et désertes, d'anciennes pâtures à moutons dominées par les barres rocheuses spectaculaires des crêtes.*

## 5 • LES PIÉMONTS DU PLATEAU DE CUGES

*Modelé en vallons étroits et en collines boisées, le rebord nord de la cuvette de Cuges-les-Pins est le contrefort du massif au pied de la chaîne centrale.*



© Signes Paysages

L'ubac de la Sainte-Baume depuis la RD45A, ravin de Daurengue



© Signes Paysages

Les piémonts depuis le poljé de Cuges-les-Pins



© Signes Paysages

Le Fauge dans le vallon de Saint-Pons





© Signes Paysages

Le puissant redressement du massif depuis le pont de la RD43f à Beaudinard



© Signes Paysages

La puissance des redressements calcaires au cœur de la chaîne centrale

## LES STRUCTURES paysagères



Source : atlas des paysages 2006

### UN PAYSAGE GÉOMORPHOLOGIQUE PUISSANT ET CONTRASTÉ

*Le massif de la Sainte-Baume est issu du mouvement pyrénéo-provençal responsable du puissant redressement de la série calcaire en un anticlinal de grande amplitude. Orienté est-ouest, ce long pli couché dépasse les 1000 m et s'étire sur 12 km. Il est composé d'une série renversée de calcaires massifs du Jurassique avec des faciès dolomitiques, des passages argileux et des calcaires urgoniens qui forment la falaise.*

### L'EAU

*Les roches perméables et très fissurées constituent un véritable château d'eau régional. Des résurgences restituent les 900 mm de pluviométrie annuelle à l'Huveaune et, dans le Var, à l'Argens, au Cauron et au Gapeau.*

*L'eau souterraine est également drainée jusqu'à la source de Port-Miou dans le massif des Calanques. L'eau marque le paysage : la cote des sources définit une limite pour la végétation spontanée et les terroirs secs ou irrigués. A Saint-Pons, l'eau, domestiquée par un ingénieux réseau de canaux et d'aqueducs, alimentait autrefois prairies, cultures et fabriques. En opposition avec le pied des versants dénudés, le vallon de Saint-Pons offre ainsi la fraîcheur de son couvert arborescent, avec la végétation spontanée et plantée de ripisylve et les aménagements paysagers du parc de l'ancienne abbaye.*

### LE PAYSAGE BÂTI

*Le massif de la Sainte-Baume conserve un caractère sauvage et naturel. Il est resté à l'écart de toute urbanisation marquante. Les villages sont établis en couronne autour des reliefs et plus tournés vers les unités limitrophes (Huveaune, Cuges) que vers la montagne..*



# LES STRUCTURES paysagères

Source : atlas des paysages 2006

## LE PAYSAGE VÉGÉTAL SPONTANÉ

*Le flanc ouest de la Sainte-Baume est particulièrement aride au pied des falaises et des éboulis sommitaux. Quelques taillis de chênes verts surmontés de pins d'Alep subsistent. Ils s'accompagnent de filaires, de viorne-tins et de lentisques sur calcaire compact. De vastes garrigues à kermès et pelouses à brachypode rameux constituent un stade de régression avancée du couvert végétal.*

*Sur calcaire marneux, c'est la garrigue à romarin avec peu ou pas de bruyère multiflore qui domine ainsi que la pelouse à brachypode de Phénicie. La plupart des formations végétales se rattache à la série du chêne pubescent avec des arbres à feuilles caduques comme les érables, les sorbiers, les cornouillers, les amélanchiers et certaines espèces reliques de la hêtraie tels l'if et le houx. De belles lavanderaies et des landes à genêts cendrés se sont développées. Quelques pelouses à aphyllante apparaissent en sommet. Les flancs sud du sommet présentent de remarquables milieux rupestres à genêt de Lobel.*

## UN PAYSAGE AGRAIRE RELICTUEL UNE MÉMOIRE DES LIEUX

*Les cultures ont cédé la place aux friches vite conquises par la pinède à pins d'Alep sur les versants, à pins sylvestre sur les plateaux d'altitude puis par l'urbanisation pavillonnaire sur les bas versants et dans les vallons. Quelques bergeries évoquent les pâtures à moutons et à caprins sur les replats et les hauts versants.*

*Dans les vallons et vers Auriol, la trame des restanques strie les piémonts. Elle rappelle la richesse agricole passée avec ses cultures de fruitiers, de câpriers, ses oliviers et son maraîchage.*

*Les murets, les chemins et le réseau de drailles structurent encore par endroits les versants.*



© Signes Paysages

La trame des restanques encore visible à quelques endroits, Gémenos



© Signes Paysages

Les oliveraies du vallon de Vède depuis la RD45A



## FOCUS SUR LES milieux naturels



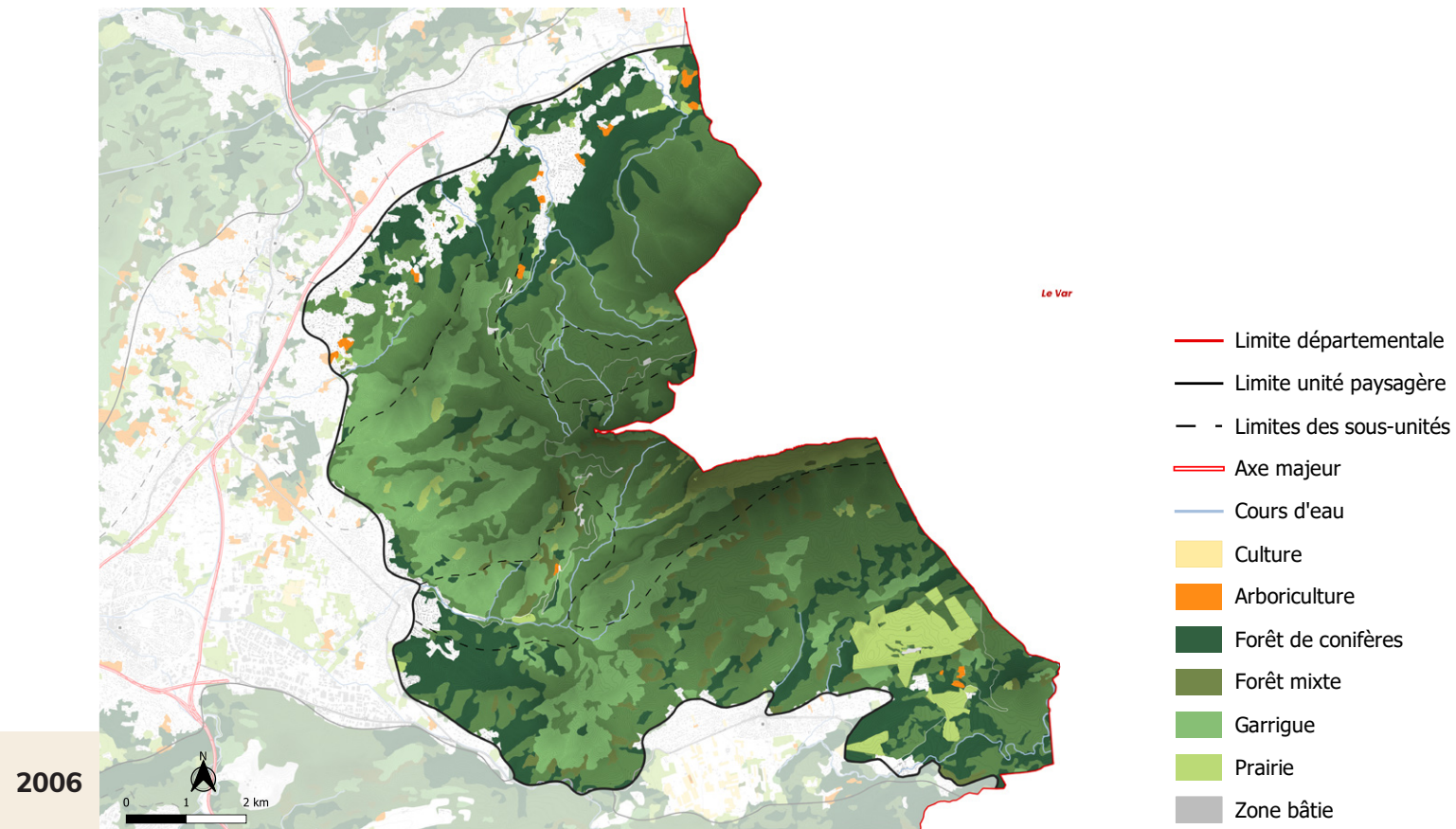
Le massif de la Sainte-Baume est un vaste massif calcaire dont l'extrémité ouest débute dans les Bouches-du-Rhône. Du point de vue de la biodiversité, ce massif est caractérisé par une importante couverture forestière souvent bien conservée (notamment en ubac) et, comme tous les grands massifs du département, par ses formations rupestres (falaises, lapiaz, éboulis).

Sur le Pic de Bertagne, culminant à 1 042 m d'altitude, s'observe une forte influence climatique montagnarde mise en évidence par la présence d'espèces méditerranéo-montagnardes généralement présentes en Haute-Provence, telles que le genêt de Lobel (*Genista lobelii*) et la santoline de Provence (*Santolina decumbens*).

Outre les omniprésents pins d'Alep (*Pinus halepensis*) et chênes verts (*Quercus ilex*), les milieux plus frais ou d'altitude renferment de belles formations forestières à chênes pubescents (*Quercus pubescens*), houx (*Ilex sp*) et pins sylvestres (*Pinus sylvestris*). Quelques vallons frais et humides permettent le développement de formations caractéristiques des bords de cours d'eau (ripisylve) avec des espèces adaptées telles que le narcisse des poètes (*Narcissus poeticus*), la fougère scolopendre (*Asplenium scolopendrium*).

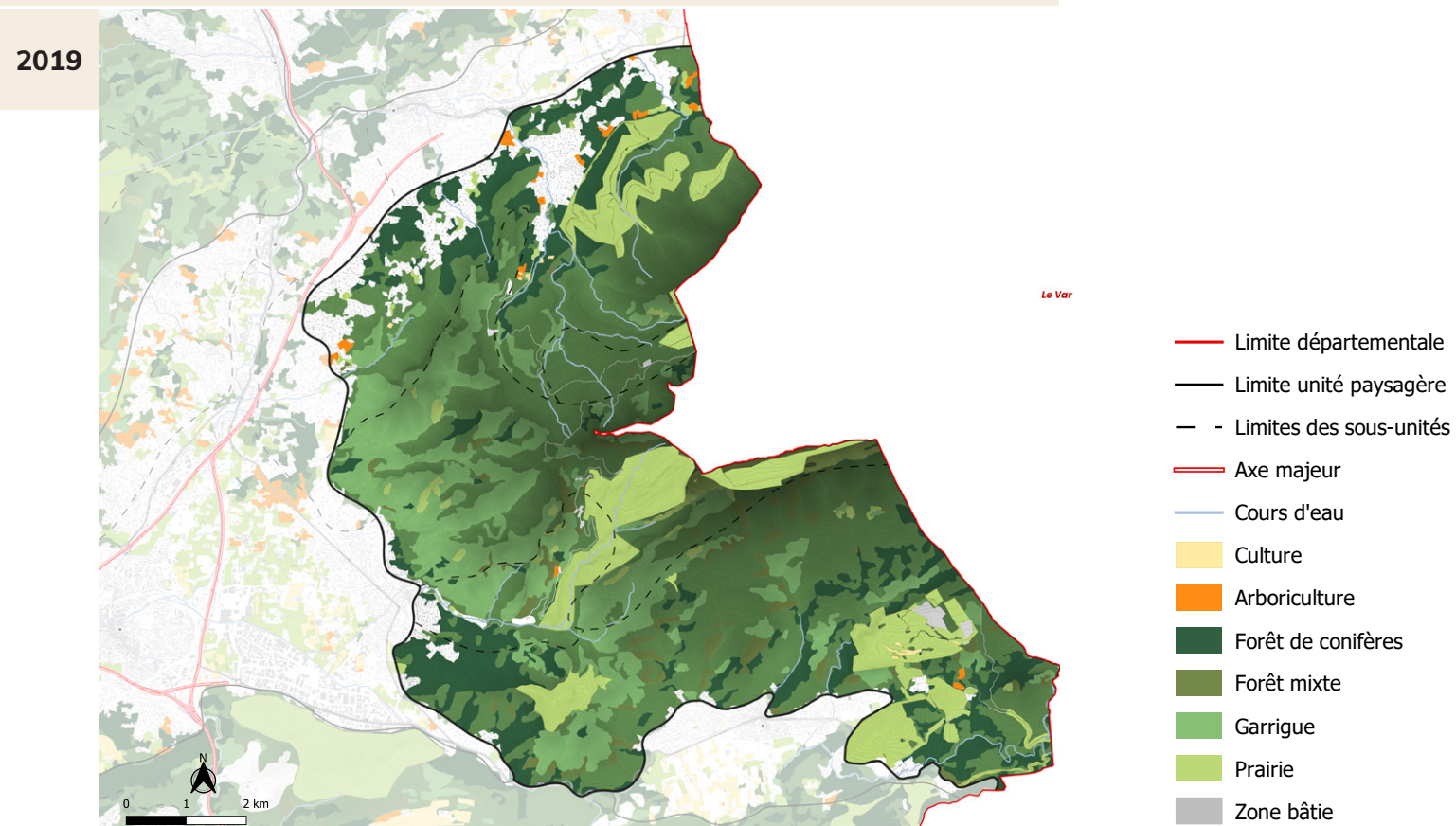
C'est notamment le cas du vallon de Saint-Pons, où les formations géologiques de travertin abritent également un large cortège de mousses.

Pour la faune, le grand nombre de parois rocheuses permet l'installation d'espèces rupestres dont les plus remarquables sont l'aigle de Bonelli (*Aquila fasciata*), le grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*), le monticole bleu (*Monticola solitarius*) et plusieurs espèces de chauves-souris. Le réseau de cavités souterraines offre plusieurs espèces endémiques (araignées et coléoptères). Enfin, la bonne qualité des eaux à leur source (la Sainte-Baume est surnommée le "château d'eau" de la Provence) permet d'abriter l'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) espèce protégée.



2006

### LA COUVERTURE VÉGÉTALE



2019

Sources : Occupation du sol 2014 - Centre de Ressources en Information Géographique en Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRIGE PACA) Registre parcellaire graphique 2019 (RPG) - L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages



# LES ATOUTS & fragilités

Les atouts et fragilités posent les bases des enjeux et des pistes d'actions. Il s'agit de mettre en avant tel composant de paysage ou telle structure dont les transformations pourraient porter atteinte à la qualité et à la valeur des paysages de l'unité paysagère.

## LES ATOUTS

- Un cadre paysager et des panoramas remarquables pour les communes riveraines : La Destrousse, Auriol, Roquevaire jusqu'aux piémonts habités du Garlaban.
- Un statut de Parc Naturel Régional qui préserve ses milieux et ses habitats.
- La majesté des formes de reliefs, abrupts calcaires surgissant des moutonnements des forêts et se détachant du ciel par le blanc de ses roches.
- Des milieux naturels riches d'une biodiversité singulière par rapport au reste du département.

## LES FRAGILITÉS

- Des milieux ouverts, dépendants du sylvo-pastoralisme et de l'agriculture, qui se ferment.
- Une sensibilité au risque incendie.
- Une urbanisation diffuse qui a fragmenté les piémonts boisés.
- Des infrastructures énergétiques, lignes haute-tension et très haute-tension, encombrant les vues de leurs câbles, imposant leurs supports et striant les forêts de bandes déboisées, véritables cicatrices paysagères.



© Signes Paysages

Des fonds de vallons mités par l'habitat diffus, le vallon de Vède



© Signes Paysages

Les pylônes des lignes haute-tension, éléments exogènes dans ces paysages naturels, col de l'Espigoulier



© Signes Paysages

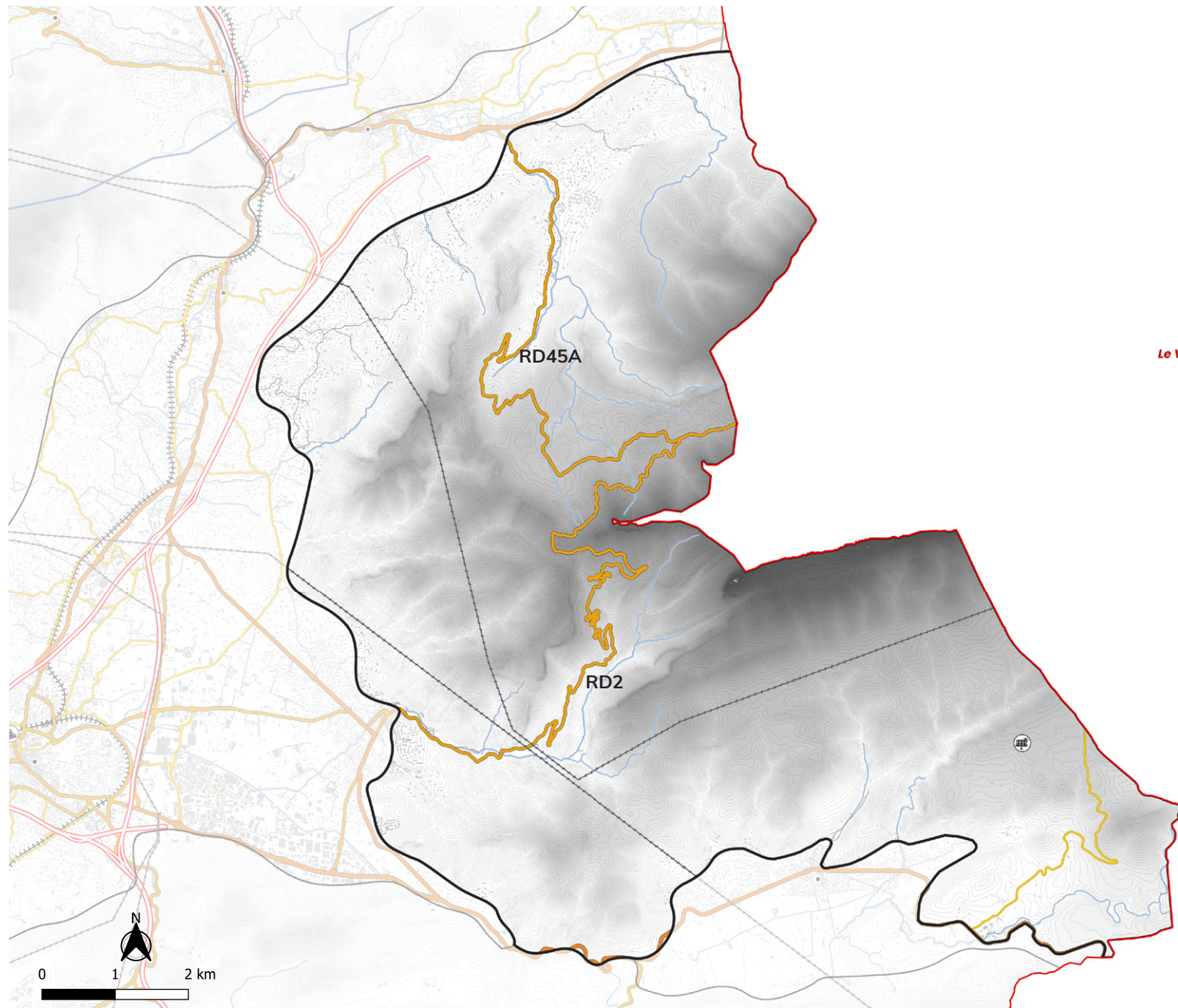
Les abrupts calcaires se détachent sur le ciel au-dessus des boisements, la barre du Pin de Simon depuis la RD2



© Signes Paysages

Des paysages lunaires et des panoramas exceptionnels pour les randonneurs aguerris depuis les crêtes du Pic de Bertagne





## LA CARTE DES infrastructures




L'unité paysagère est desservie par deux routes, la RD45a et la RD2. Ces deux axes, étroits et sinueux, donnent accès au cœur de massif depuis Auriol pour la première et depuis Gémenos pour la seconde.

Aux sorties de leurs agglomérations respectives, ces deux voies s'inscrivent dans les couloirs naturels de ce massif au relief ruiniforme. Les vallons ont offert les opportunités de passage pour rejoindre les hauts plateaux. Passés ces vallons escarpés, la route débouche sur de grands espaces ouverts avant de rejoindre le vallon de Vède jusqu'à Auriol.

Le massif de la Sainte-Baume est marqué par de nombreuses lignes haute-tension qui strient son ciel et brouillent les vues, objets incongrus dans un environnement avant tout naturel.

Source : L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).  
Cartographie : Signes Paysages

- Limite départementale
- Limite unité paysagère
- Cours d'eau
- Énergie**
- - - Réseau électrique aérien
- Voirie secondaire
-  Parc photovoltaïque



# LES FACTEURS d'évolution

C'est une unité paysagère peu habitée qui se caractérise par la naturalité de ses paysages. Les facteurs d'évolution sont ici principalement liés aux dynamiques naturelles des milieux, à leurs pratiques et usages ainsi qu'aux risques qui leur sont associés.

Le massif de la Sainte-Baume est un espace de pratique de loisirs sportifs et récréatifs. Il est aussi l'occasion de tourisme culturel avec ses abbayes et l'Hostellerie de la Sainte-Baume dans la partie varoise du massif, non loin de la limite départementale.

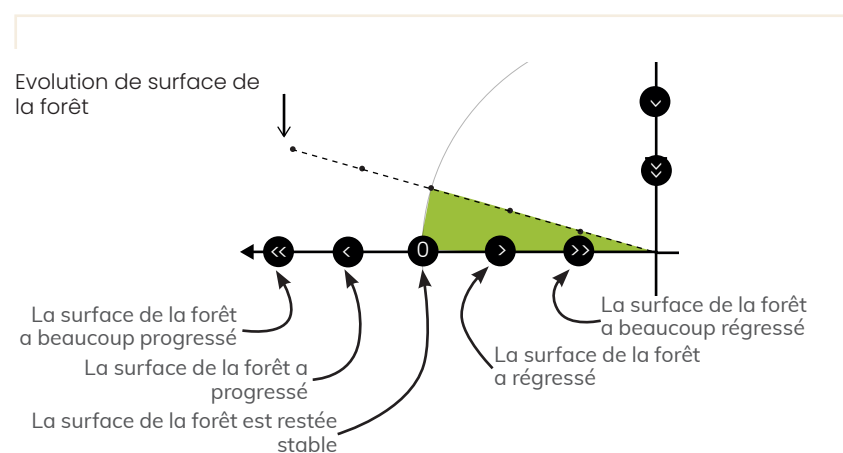
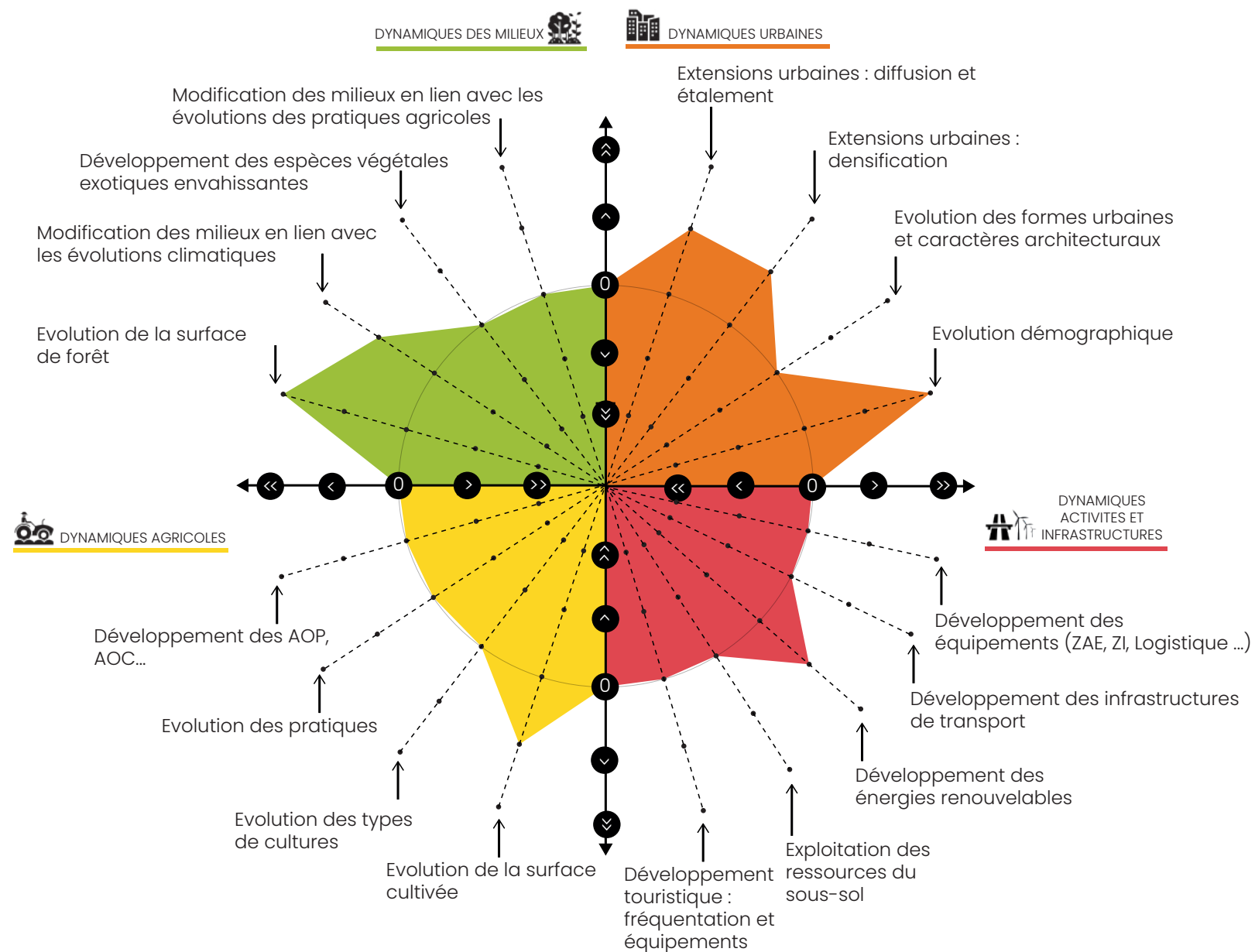
Le principe retenu pour positionner la limite de l'unité paysagère répond à une logique géographique, c'est à dire qu'il considère le massif dans son entièreté, sommets et versants. Ainsi la limite est posée en pied de versant. Les centres bourgs des trois communes de l'unité paysagère (Auriol, Gémenos et Roquevaire) sont extérieurs à son périmètre mais leurs urbanisations périphériques occupent les piémonts du massif.

## LES FACTEURS D'ÉVOLUTION SONT PRINCIPALEMENT :

- 🔥 Les dynamiques des milieux.
- 🔥 Le risque incendie.
- 🔥 Le sylvo-pastoralisme.
- 🔥 L'urbanisation diffuse des piémonts.
- 🔥 Le tourisme.

Comme pour les autres unités paysagères caractérisées par leurs espaces de nature, les évolutions s'expriment dans des temporalités différentes : lentes quand il s'agit de temps biologiques ou brutales après le passage d'un incendie.

Le massif de la Sainte-Baume est relativement épargné des feux de forêt.



Dans l'exemple de cette clé de lecture, la surface de la forêt n'a pas évolué.

## CLÉ DE LECTURE •

Le graphique ci-dessus exprime les évolutions paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 2006 et 2021.

Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions que porte l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'observations de terrain, d'analyses cartographiques et de données. L'analyse est quantitative.



## L'ÉVOLUTION DE l'occupation des sols



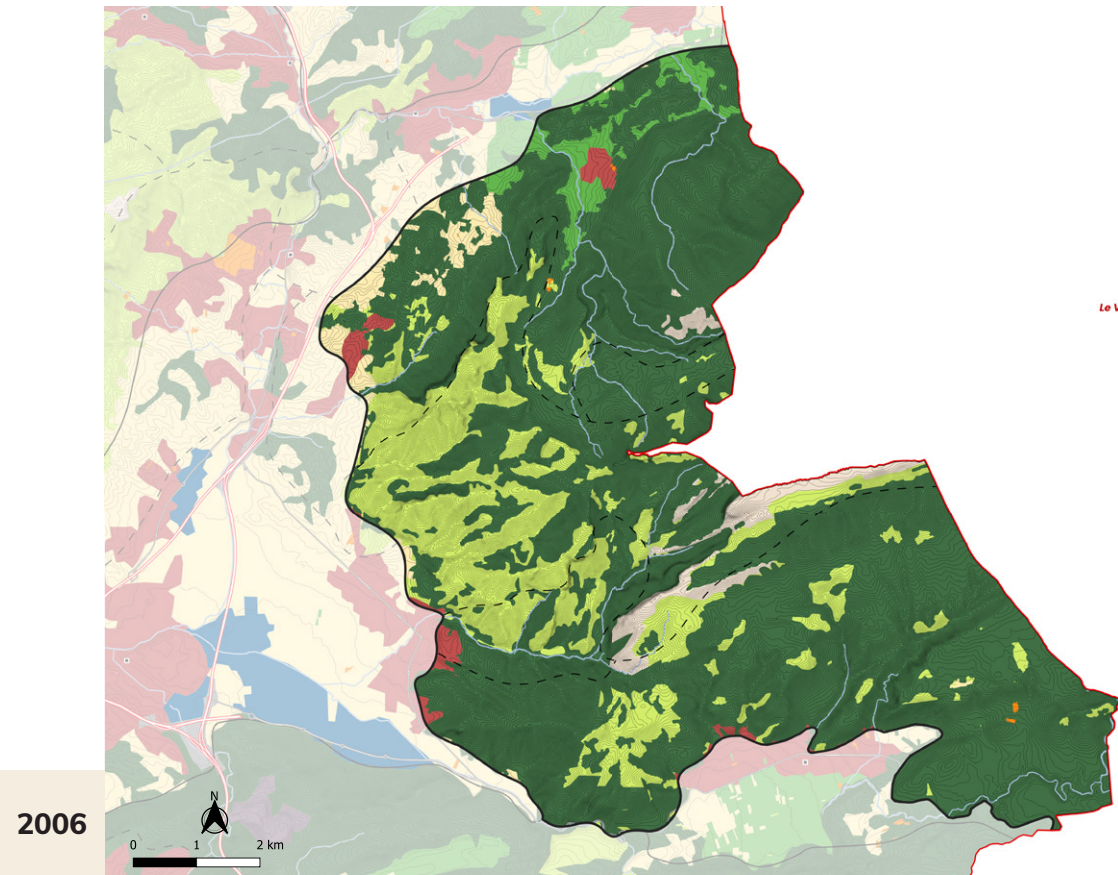
Les centres bourgs des communes sont, par le jeu des limites des unités paysagères, extérieurs à l'unité paysagère. Ils sont intégrés à l'unité voisine de la Vallée de l'Huveaune.

Suivant une logique d'implantation, les nouvelles zones urbaines privilégient les versants les mieux exposés : les adrets du Regagnas et du Garlaban.

C'est ainsi que l'unité paysagère du massif de la Sainte-Baume est préservée car ses versants n'offrent pas les meilleures expositions.

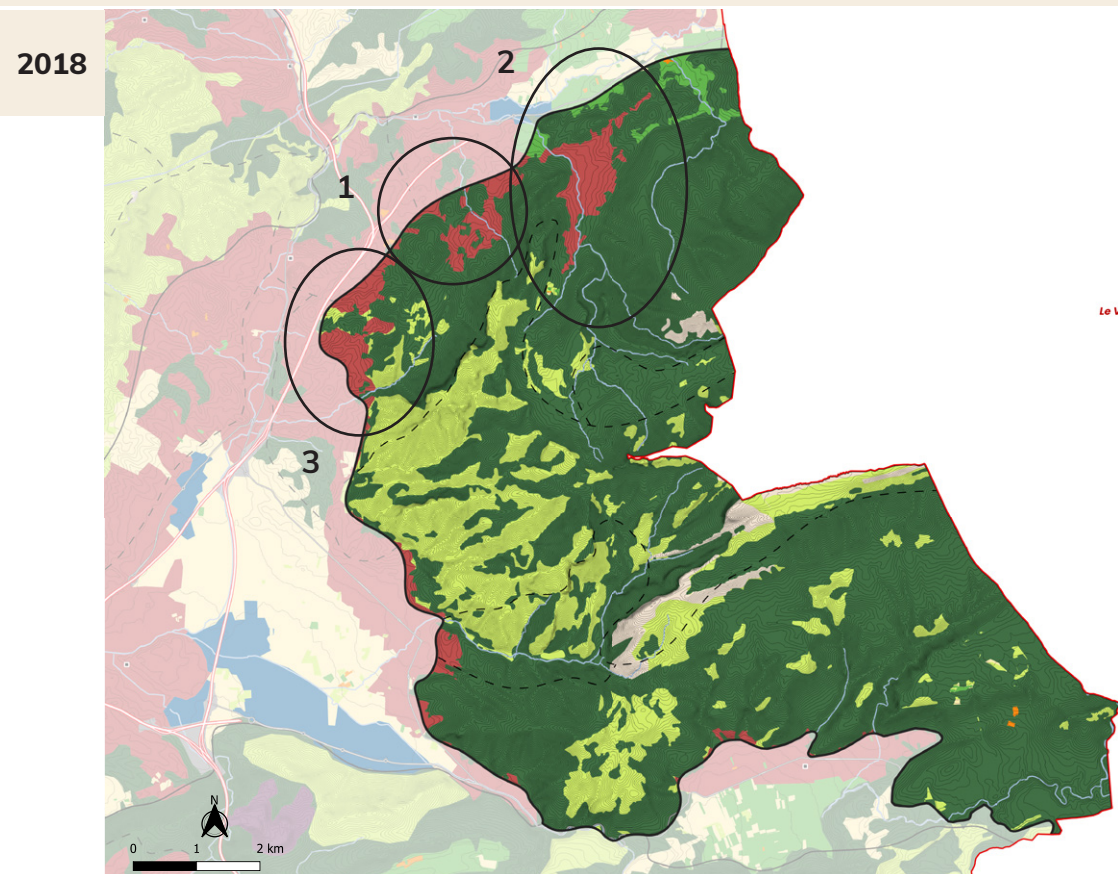
Le nord du massif offre des versants plus adoucis et les fonds plats de vallon notamment celui de Vède, profitant ainsi au développement urbain de la commune d'Auriol. L'urbanisation de cette dernière s'est largement diffusée sur les contreforts du massif (1) et dans le vallon de Vède (2) au détriment des sols agricoles.

Roquevaire a également colonisé les piémonts du massif (3)



2006

### L'OCCUPATION DES SOLS



2018

Source : base Corine Land Cover 2006 et 2018, Registre Parcellaire Géographique 2010 et 2019. Cartographie : Signes Paysages



# LES DYNAMIQUES d'évolution

## LES DYNAMIQUES URBAINES

Les données démographiques révèlent une hausse de la population, dont un des corollaires est l'augmentation de la tâche urbaine.

La population de l'unité paysagère a augmenté de 13% passant de 17 324 habitants en 2006 à 19 606 en 2020\*. Les extensions urbaines se sont faites en périphérie des centres historiques, occupant notamment les versants des massifs. Cependant cette urbanisation s'est surtout opérée sur les adrets du Massif du Regagnas et du Garlaban, mieux exposés, préservant ainsi les pentes de la Sainte-Baume.

Les documents d'urbanisme classent les espaces forestiers entourant les zones urbaines périphériques en Espaces Boisés Classés figeant ainsi les possibles extensions. À Roquevaire, dont une partie se situe en ubac du massif, le classement en zone Nh (zone rurale comprenant des constructions) proscrit toute nouvelle construction. Seuls le vallon de Vède, les lieux-dits du Braou et de Bassan à Auriol offrent des opportunités foncières.

Le modèle reste celui de la maison individuelle sous pinède. L'environnement boisé est très souvent recherché pour la qualité de vie qu'il offre.

### – Impacts

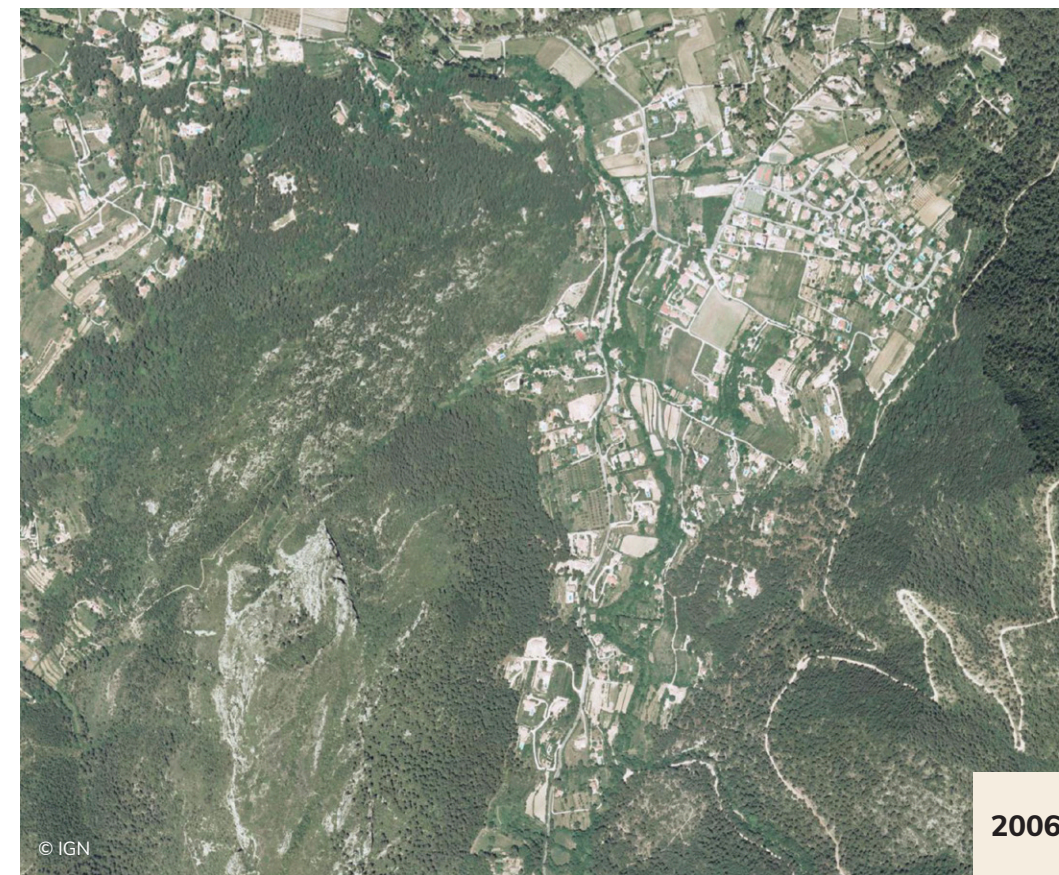
- 🔥 Mitage des versants boisés, imperméabilisation des sols, ouvrages de soutènement, extension du maillage viaire..
- 🔥 Consommation de surfaces boisées et recul des marges de débroussaillage obligatoire.
- 🔥 Exposition au risque incendie.



Les ubacs du massif se construisent à Auriol

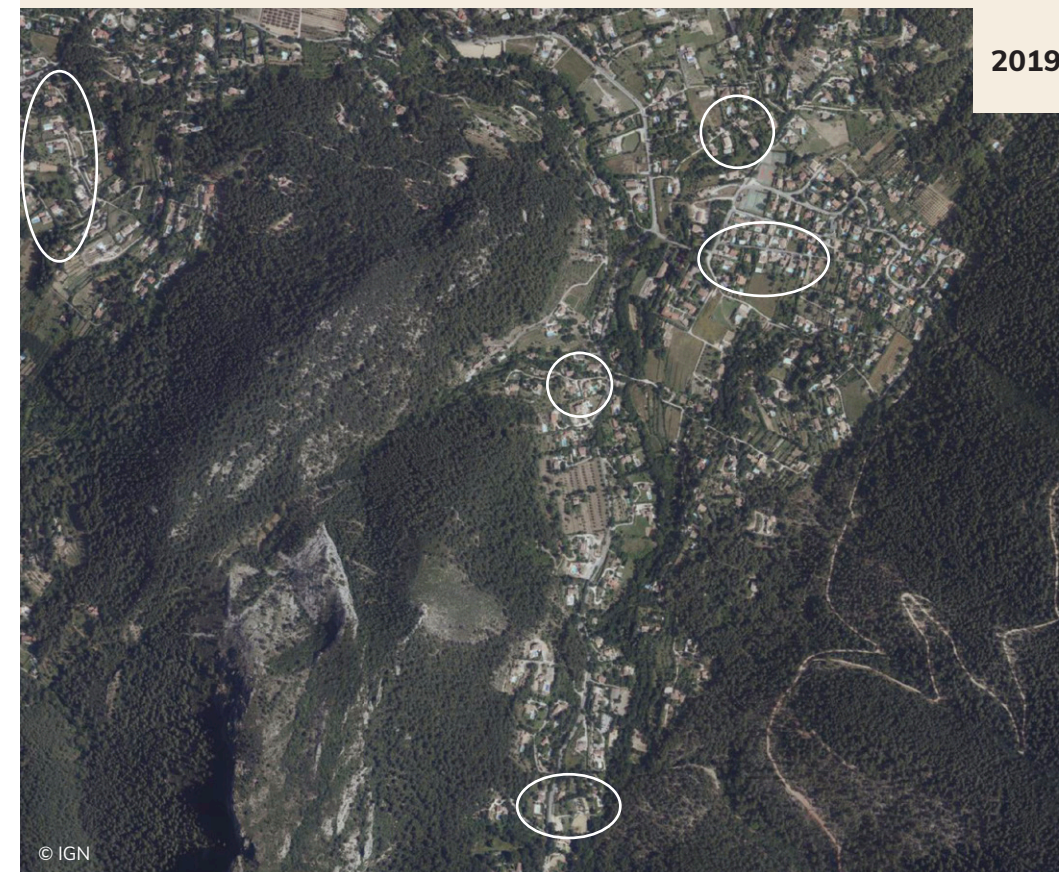


L'habitat sous pinède du vallon de Vède à Auriol



2006

### L'URBANISATION DU VALLON DE VÈDE À AURIOL

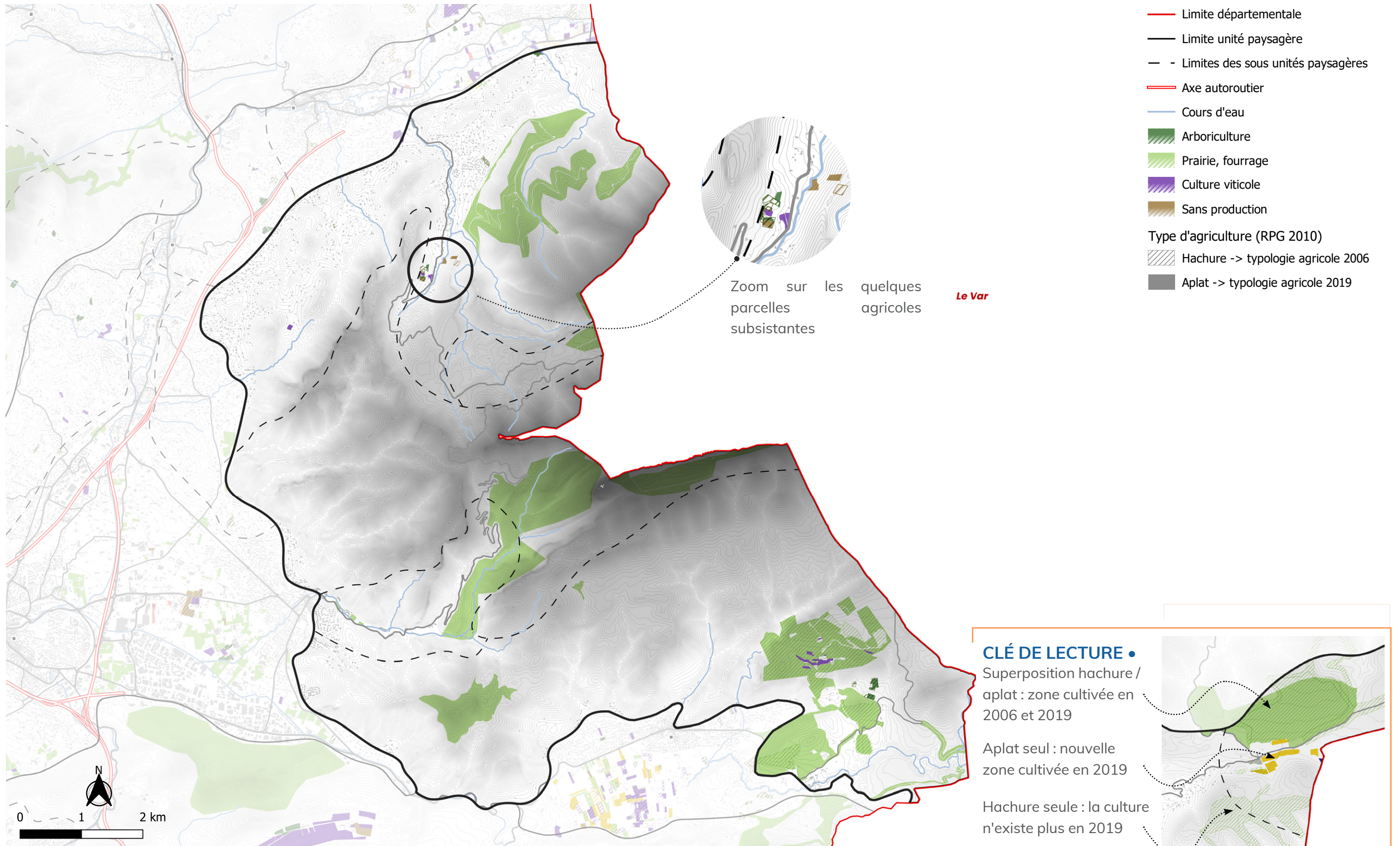


2019

\* source INSEE 2006 avec mise à jour en 2009 et chiffres de décembre 2020



# L'ÉVOLUTION DES espaces agricoles



Source : Registre parcellaire graphique 2019-2010 (RPG) - L'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages.



## LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

### L'agriculture •

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays d'Aubagne et de l'Étoile place, comme l'un de ses objectifs, le maintien d'une agriculture dynamique. Mais elle reste résiduelle et en déclin, ne subsistant que dans le vallon de Vède sur la commune d'Auriol. La principale activité est le sylvo-pastoralisme. Les hauts plateaux offrent des zones de parcours. Les actions du Parc Naturel Régional et du Schéma de Cohérence Territoriale portent cette activité pour le dynamisme du territoire et son rôle actif dans la gestion du risque incendie.

### – Impacts

- 🔥 Maintien et restauration des milieux ouverts d'altitude.
- 🔥 Gestion du risque incendie.

### Le tourisme •

Le massif de la Sainte-Baume est un haut lieu de randonnée pour des marcheurs aguerris qui emprunteront le GR 98 ou le GR 2013. Le Pic de Bertagne permet la pratique de l'escalade. Le tourisme peut être aussi familial notamment au cœur du domaine de Saint-Pons. Ce site fait partie des Parcs Départementaux, aménagé pour l'accueil du public. Il se découvre par des sentiers ombragés traversant des sous-bois, des prairies. Longeant le Fauge, le cours d'eau permet de profiter des espaces de fraîcheur. Le site raconte, par ses vestiges, des occupations anciennes : l'usine de pâte à papier du Paradou et l'abbaye cistercienne de Saint-Pons du XII<sup>e</sup> siècle, abandonnée au XIV<sup>e</sup> siècle.

Cependant l'activité touristique, l'activité sur la Sainte-Baume reste modérée en comparaison de celle d'autres massifs comme celui de la Sainte-Victoire ou des Calanques. Une nuance est à apporter pour la vallée de Saint-Pons dont l'affluence certains jours témoigne de son attrait.

### – Impacts

- 🔥 Affluence de véhicules aux abords des départs de randonnée ou des espaces de loisirs comme la forêt de Saint-Pons.
- 🔥 Dégradations de certains milieux par la fréquentation.



© Signes Paysages

Des vignes, vallon de Vède, le long de la route de la Sainte-Baume (RD45A)



© Signes Paysages

Parking à l'entrée de la vallée de Saint-Pons





La pinède s'installe sur les pentes du vallon du Fauge, depuis la RD2



Vue du parc photovoltaïque en contrebas de la RD1



2006

© IGN  
**FERMETURE DES MILIEUX OUVERTS  
VALLON DE VÈDE - AURIOL**



2019

## LES DYNAMIQUES d'évolution



### Les énergies renouvelables •

Le développement des énergies renouvelables transforme les paysages avec la création de parcs photovoltaïques. Le projet le plus notoire, que ce soit en termes de surface ou de capacité de production, est le parc photovoltaïque installé en contrebas de la route menant à Riboux. Cette implantation préserve de vues directes sur la zone mais elle a nécessité des opérations de défrichage.

#### – Impacts

- Opérations de défrichage nécessaire à l'implantation et transformation des milieux et habitats naturels.

### LES DYNAMIQUES DES MILIEUX NATURELS

#### Les forêts et prairies •

Les milieux forestiers, prairies d'altitude et garrigues évoluent dans leurs cycles naturels : vieillissement, régénération spontanée... Il faut évoquer l'impact positif des pratiques pastorales dans le maintien des espaces ouverts. Ces évolutions sont lentes, mais peuvent s'accélérer suite à des aléas tels que des incendies, qui transforment alors brutalement les milieux naturels. Le massif de la Sainte-Baume n'a pas connu, contrairement à d'autres massifs, de grands incendies destructeurs. L'évolution la plus notable est ici le développement de la forêt. Ce processus est la conséquence du recul des pratiques pastorales et du déclin de l'agriculture.

#### – Impacts

- Fermeture des milieux.
- Diminution de la biodiversité.

#### LES PROJETS FUTURS IDENTIFIÉS EN 2006 QU'EN EST-IL EN 2021 ?

- Poursuite de l'urbanisation dans les vallons et sur les piémonts de restanques et jusque dans les hauts vallons : extensions possibles limitées par les PLU.



# LES ENJEUX en 2006

Source : atlas des paysages 2006.

## SENSIBILITÉ VISUELLE

Une perception lointaine importante. Le massif de la Sainte-Baume, élément structurant majeur du paysage du Var et de l'est des Bouches-du-Rhône, forme l'horizon continu du littoral entre La Ciotat et Bandol.

Il domine les lointains au sud du Pays d'Aix et du bassin de Saint-Maximin. Le Pic de Bertagne est l'un des sommets les plus caractéristiques de la chaîne centrale. Sa silhouette se signale à l'arrière-plan de Marseille.

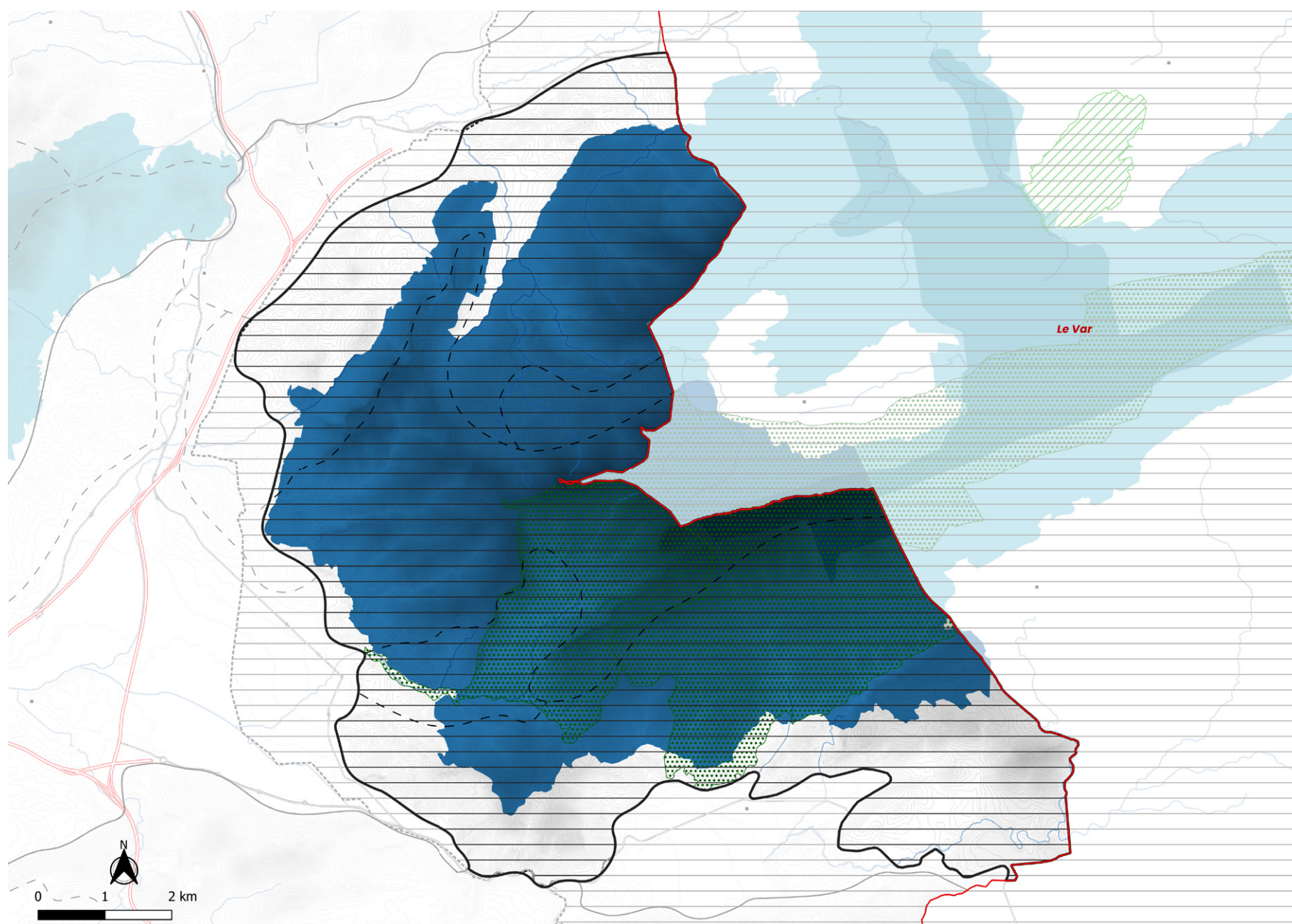
## UNE PERCEPTION PROCHE CARACTÉRISÉE PAR DES LIENS DE COVISIBILITÉ IMPORTANTS AVEC LES UNITÉS DE PAYSAGE VOISINES

Routes et belvédères ménagent des effets de découverte et des panoramas sur la vallée de l'Huveaune jusqu'à Marseille, sur le Pays d'Aix, sur le Garlaban et sur le Regagnas. Le versant ouest, en arrière-plan de la plaine d'Aubagne à Gémenos et de la vallée de l'Huveaune, présente un enjeu paysager majeur car il est fortement perçu. Il en est de même au sud où la chaîne centrale domine Cuges-les-Pins et le plan de Camp-du-Castellet. Les fortes pentes des versants et cette position en belvédère confèrent aux sites une très grande vulnérabilité aux aménagements.

## UNE COMPOSITION PAYSAGÈRE EXCEPTIONNELLE

L'unité de paysage présente dans son ensemble une sensibilité majeure en cas de changements d'affectation des sols. On note en particulier :

- Un paysage géomorphologique puissant et contrasté, des paysages exceptionnels de montagne méditerranéenne,
- Un couvert végétal pittoresque qui présente un intérêt écologique exceptionnel,
- Une pratique de l'espace très ancienne, l'ensemble de l'unité jouissant d'une image attractive, symbolique et sacrée.



Source : Géo-Ide, DREAL PACA. Cartographie : Signes Paysages.

## PÉRIMÈTRES DE PROTECTION EN 2021

- Limite départementale
- Limite unité paysagère
- - Limites des sous-unités
- Axe majeur
- Cours d'eau
- ▨ Parc naturel régional
- ▤ Site inscrit
- Natura2000\_ZSC+ZPS FR9301606, massif de la Sainte-Baume + FR9312026 - Sainte-Baume occidentale





© Signes Paysages

Le rôle des espaces ouverts dans la lecture du paysage



© Signes Paysages

Avec l'abandon des cultures, les restanques disparaissent sous la végétation ou s'effondrent



© Signes Paysages

Les pylônes haute-tension, éléments perturbateurs des paysages

## LES ENJEUX en 2021



Les évolutions constatées permettent d'établir les enjeux. Les enjeux sont les aspects des évolutions qui préoccupent les acteurs du territoire, les gestionnaires et/ou les populations. Il s'agit d'articuler la connaissance avec les actions\* et d'inviter les acteurs à se positionner.

### LE PAYSAGE DES VERSANTS BOISÉS

Les documents de planification urbaine ont en grande partie circonscrit les possibles extensions urbaines. Les constructions à vocation d'habitat ont été à l'origine de la disparition d'un vocabulaire paysager associé aux pratiques agricoles : restanques, canaux d'irrigation. Le PNR de la Sainte-Baume a établi une Charte Forestière du Territoire définissant les actions nécessaires à la valorisation des espaces forestiers.

- ◆ Le morcellement du couvert forestier.
- ◆ La fragmentation des boisements par l'urbanisation diffuse et banalisation des paysages par des formes standardisées.
- ◆ Exposition au risque incendie des habitations sous pinède ou proches des espaces forestiers.

### LA RÉGRESSION DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE

La fermeture des paysages avec le recul des pratiques pastorales et la disparition progressive des cultures fait disparaître la mosaïque agricole.

- ◆ Perte de diversité des motifs paysagers.
- ◆ Disparition d'ouvrages emblématiques des pratiques agricoles comme les restanques.
- ◆ Baisse de la biodiversité.

### LES INFRASTRUCTURES ÉNERGÉTIQUES

Le massif de la Sainte-Baume est traversé par des lignes HT et THT, essentielles d'enjeu local (ligne Aubagne/Enco de Botte), et régional pour les lignes Le Castellet/Enco de Botte et Réaltor/Néoules.

- ◆ Altération des vues et panoramas avec l'accumulation de supports et de câbles.
- ◆ Cicatrices paysagères des bandes déboisées imposées par ces lignes.

\* selon la méthodologie des atlas des paysages 2017





### Soutenir et valoriser le sylvo-pastoralisme pour le gain dans l'entretien des paysages et la gestion du risque incendie :

Aider les éleveurs en place et accompagner les nouveaux projets.

Maintenir des surfaces suffisantes aux parcours ou les créer si nécessaire.

Faciliter la mise en place d'équipements/bergeries, nouvelles zones de parcours...

### Valoriser l'agriculture pour son rôle dans l'entretien des paysages et le maintien de la qualité paysagère :

Encourager une agriculture diversifiée qui participe à la multiplicité des paysages.

Préserver / reconstituer les trames paysagères associées aux pratiques agricoles : haies, canaux...

Soutenir l'agriculture de proximité pour la reconstitution des circuits courts.

Encourager la reconversion de friches en cultures.

Accompagner les équipements nécessaires à l'activité agricole : hangars, serres... dans leur forme, dimensions, matériaux...

Encourager la réhabilitation des bâtiments d'exploitation traditionnels et la préservation des petits éléments : puits, cabanons, murs en pierre...

## LES PISTES d'actions en 2021

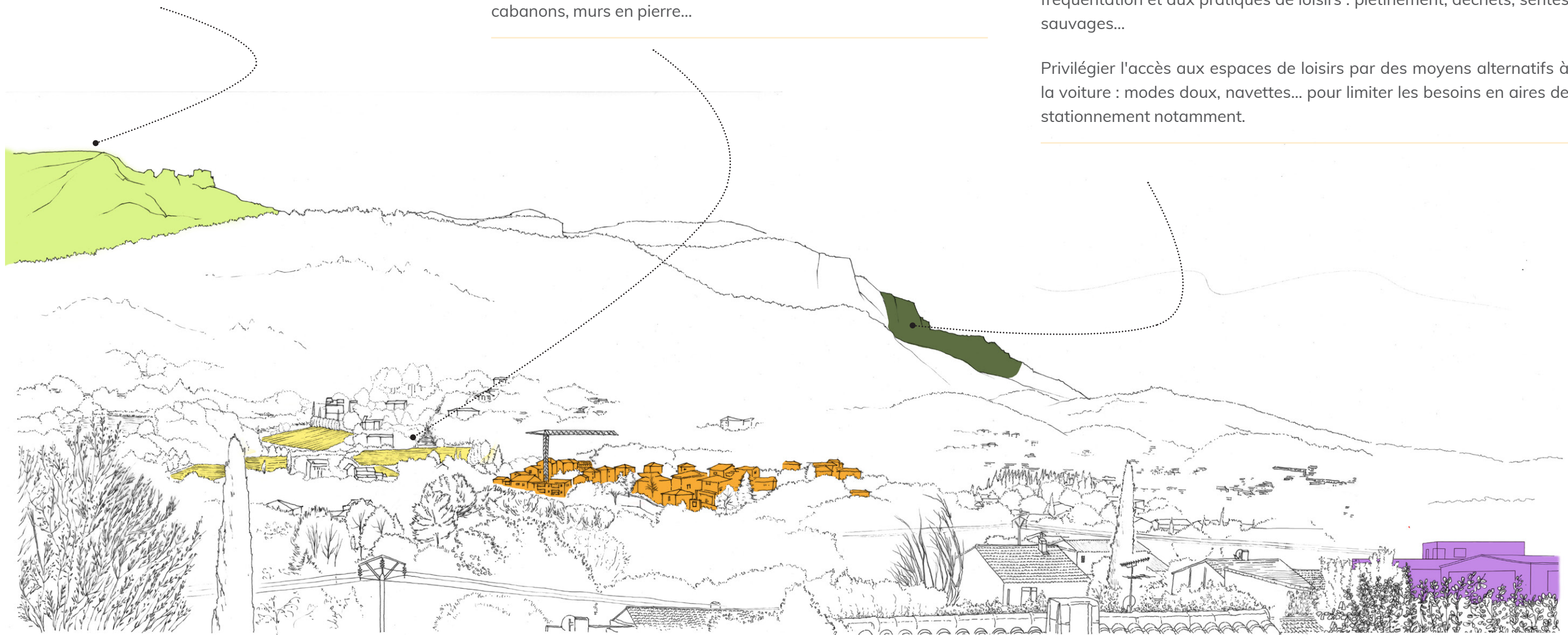
### Accompagner la découverte des grands espaces de nature :

Poursuivre l'accueil des visiteurs selon les actions engagées par les Parcs Nationaux, Parcs Naturels Régionaux, le Conseil Départemental avec le label des Parcs et Domaines Départementaux...

Informier, communiquer pour faire connaître et respecter les milieux et habitats naturels y compris au sujet des PEE (information des gestionnaires et des riverains)

Aménager pour préserver les milieux des dégradations liées à la fréquentation et aux pratiques de loisirs : piétinement, déchets, sentes sauvages...

Privilégier l'accès aux espaces de loisirs par des moyens alternatifs à la voiture : modes doux, navettes... pour limiter les besoins en aires de stationnement notamment.





# LES PISTES d'actions en 2021



## Accompagner le développement de l'habitat individuel :

Avoir une gestion économe des sols et encourager des formes urbaines compactes.

Limiter l'effet "mitage" des boisements en pensant densité et forme.

Assurer l'inscription des nouvelles constructions dans la pente pour éviter des terrassements "cicatrices".

Promouvoir une qualité architecturale conforme à l'identité locale pour éviter la répétition d'un modèle standardisé.

Assurer la préservation des caractères architecturaux en évitant des matériaux et des couleurs étrangers aux palettes locales.

Aménager les interfaces avec les milieux forestiers pour assurer leur préservation.

## Composer un paysage valorisant pour les zones d'activités économiques et repenser les logiques marchandes, commerciales et fonctionnelles :

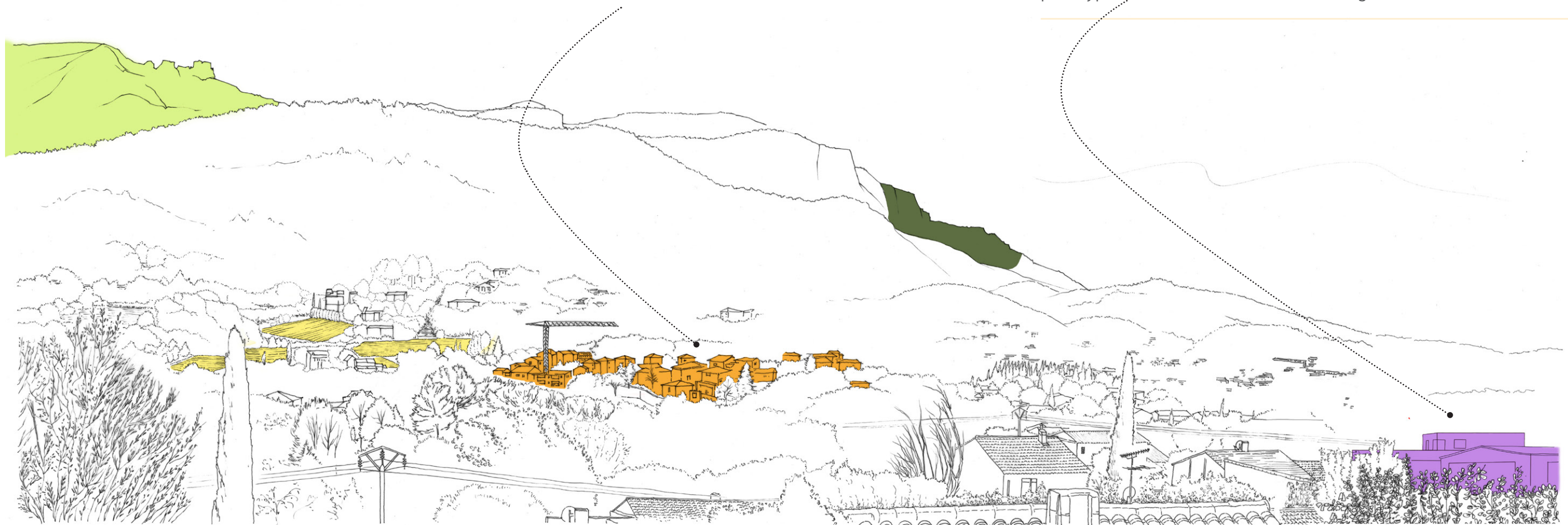
Assurer un traitement qualitatif des abords (parking, aires de stockage et de manutention) et des interfaces.

Recoudre avec le tissu urbain environnant.

Travailler les marges de recul tout en conciliant le besoin d'être vu.

Gérer la signalétique (enseignes et pré-enseignes, panneaux publicitaires), par un Règlement Local de Publicité et selon la charte du plan de paysage du PNR de la Sainte-Baume.

Avoir une exigence architecturale pour les bâtiments afin d'éviter le prototype et concilier les chartes des enseignes.



Croquis : Signes Paysages